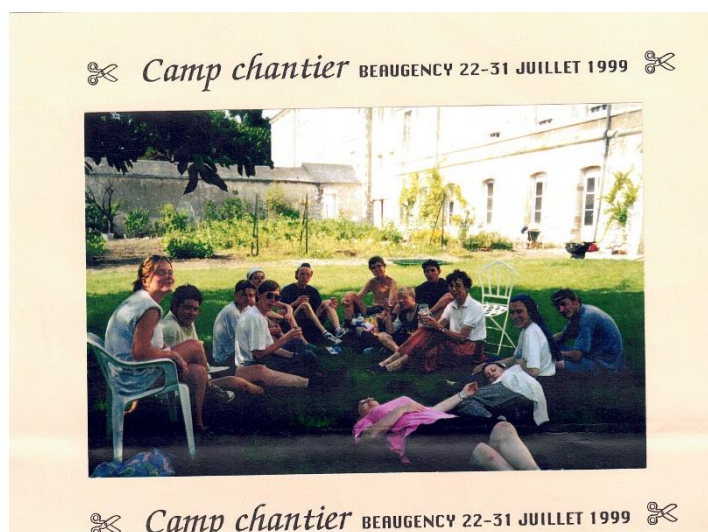


## Un été avec les Ursulines



Tract pour le camp chantier de Beaugency en 1999.

Fonds de la Province France Nord Belgique.

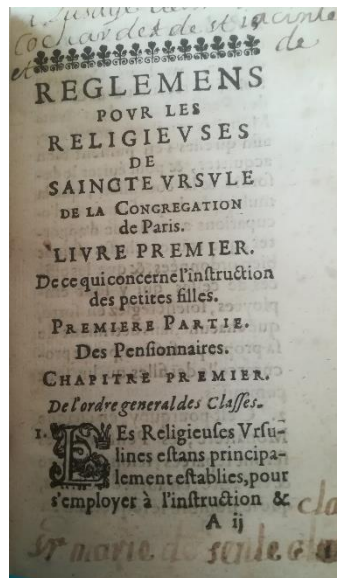
Depuis la fin du XVI<sup>e</sup>-début du XVII<sup>e</sup> siècle, les Ursulines ont un apostolat auprès des jeunes filles. À l'origine, sainte Angèle n'avait pas fondé la Compagnie de Sainte-Ursule dans le but d'enseigner les filles mais pour permettre à des jeunes filles souhaitant se consacrer au Seigneur de pouvoir le faire tout en vivant dans le monde. Effectivement, certaines ne pouvaient pas entrer au monastère parce qu'elles n'avaient pas les moyens ou bien parce qu'elles n'avaient pas la vocation de vivre leur consécration dans un monastère. Mais, dans le contexte du développement du protestantisme, le Concile de Trente (1545-1563) insiste sur la nécessité de formation du clergé pour qu'il puisse mieux enseigner les laïcs. C'est ainsi que de nombreux catéchismes sont publiés dans les différents diocèses. Face à cette nécessité, certains prêtres n'ont pas la possibilité de se consacrer à l'enseignement des laïcs autant qu'il le faudrait. C'est de cette manière que, à partir de 1592, en Provence, des prêtres vont faire appel à de jeunes filles consacrées qui vivent en associées pour enseigner le catéchisme aux petites filles. Ces associées suivent la règle de sainte Angèle, qu'elle avait conçue au moment de la fondation de la Compagnie de Sainte-Ursule le 25 novembre 1535 et qui était parvenue en Provence par l'intermédiaire de l'évêque de Carpentras. Ce dernier connaissait la règle de sainte Angèle lorsqu'il s'était rendu à Milan. Les associées sont donc un réel soutien et se développent de plus en plus au fur et à mesure qu'elles sont appelées par les évêques. À partir de 1612, la Compagnie de Sainte-Ursule, telle qu'elle est connue en France, se transforme en Ordre monastique et les associées, appelées aussi les congrégées, deviennent des moniales. Comme leur mission était à l'origine l'enseignement du catéchisme aux jeunes filles, elles fondent désormais au même endroit que le monastère, un pensionnat pour les familles aisées et un externat pour les familles plus modestes. L'objectif reste avant tout d'enseigner la foi catholique aux jeunes filles mais petit à petit, les Ursulines enseignent des matières profanes ainsi que les travaux manuels afin de permettre à l'ensemble de ces jeunes filles d'être des femmes complètes, prêtes à vivre dans la société en tant qu'épouses et mères de famille ou bien dans un monastère en tant que religieuses. Tel est l'apostolat principal des Ursulines depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Mais à partir du XX<sup>e</sup> siècle, les Ursulines développent de nouvelles initiatives à l'égard des jeunes filles dont elles ont la charge en dehors de l'enseignement en période scolaire.

En quoi les œuvres apostoliques des Ursulines au XX<sup>e</sup> siècle constituent-elles une évolution tout en s'inscrivant dans la tradition éducative méricienne ?

Nous verrons d'abord ce qu'est la tradition éducative méricienne avant de nous intéresser au développement de plusieurs œuvres au XX<sup>e</sup> siècle, et enfin nous terminerons par les activités récentes, du XXI<sup>e</sup> siècle.

### I- La tradition éducative méricienne

Toute la tradition éducative des Ursulines est fondée avant tout sur l'esprit de sainte Angèle, qui s'est transmis progressivement et dont on a une trace dans les écrits qu'elle a laissés. Les règlements à l'usage des religieuses qui ont en charge des élèves, datés du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, sont un témoignage précieux. On y découvre la vie quotidienne et spirituelle des pensionnaires et des externes ainsi que les rapports entre les religieuses et les élèves.



Première page des *Règlements* de la congrégation de Paris. 1652.

Par l'organisation de l'année scolaire, le contenu des enseignements et l'entretien chez les élèves du goût du travail et de l'effort, l'accent est mis sur l'importance d'éduquer les filles en vue de tenir un foyer et de les pousser à faire toujours de leur mieux. De plus, les religieuses tiennent à ce qu'elles sachent prendre des responsabilités et à se discipliner. Les enseignements donnés leur permettent aussi d'avoir des bases nécessaires pour la vie de tous les jours. Cependant, l'enseignement de la foi reste primordial par rapport au reste : privilégier le salut de l'âme plutôt que du corps. Cette notion paraît aujourd'hui désuète alors qu'elle est en fait pleine de bon sens : si Dieu a créé chaque individu ce n'est pas seulement pour qu'il vive bien sur terre mais c'est avant tout pour qu'il puisse contempler Dieu au Ciel pour toujours. En effet, « *Le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront pas*<sup>1</sup>. » Les filles sont alors fortifiées dans leur foi, sans pour autant être poussées à devenir religieuses. Effectivement, cet enseignement global dispensé par les Ursulines est fait dans un esprit de charité, suivant les enseignements de sainte Angèle : « *Que toutes leurs paroles soient sages...ni rudes, ni âpres, mais affables, portant à la concorde et à la charité*<sup>2</sup>. » Les règlements insistent d'ailleurs à plusieurs reprises sur la nécessité de se montrer patiente à l'égard des élèves, et de faire preuve de charité

<sup>1</sup> Mc 13,31.

<sup>2</sup> 5<sup>ème</sup> avis de sainte Angèle.

envers elles mais aussi entre religieuses de manière à montrer l'exemple et susciter chez les élèves la volonté de les imiter et donc de progresser en vertu.

À partir du XX<sup>e</sup> siècle, de nouvelles initiatives se sont développées dans un autre contexte que le cadre scolaire mais ayant toujours le même objectif : éduquer les filles dans la foi à partir de l'esprit de sainte Angèle.

## **II- Le développement des œuvres apostoliques auprès des jeunes filles en dehors de la période scolaire**

### **A) De l'émergence des projets à leur mise en place concrète**

En 1943, la question des camps de vacances est posée en conseil provincial de la Province France Nord<sup>3</sup> : les Ursulines doivent-elles elles-mêmes organiser des camps de vacances pour leurs élèves ? La réponse donnée est négative pour plusieurs raisons. D'abord, les Ursulines vivent en clôture et comme le rappellent leurs Constitutions, elles doivent exercer leur apostolat dans le monastère directement. Cet apostolat consiste à enseigner la doctrine chrétienne dans le monastère mais en même temps à préparer les élèves à l'enseigner dans le monde. Certes, les Ursulines voient quelques points positifs dans la mise en place de ces camps : permettre à certains enfants de partir en vacances s'ils sont issus de familles modestes, apprendre certaines valeurs (sens du service...) etc. Mais les points négatifs restent nombreux à commencer par le sacrifice des exigences religieuses. De plus, cela crée une charge supplémentaire pour les Maîtresses alors qu'elles ont besoin de prendre le temps durant les vacances scolaires pour se reposer. Enfin, cela nuit aux relations entre la Maîtresse et l'enfant puisqu'ils vont devoir vivre ensemble pendant plusieurs jours sans avoir la clôture et à terme, cela pourrait nuire au prestige et à l'autorité de la Maîtresse. Finalement, les Ursulines préconisent dans cette note, qu'il serait plus profitable pour les enfants de rester à la maison pendant les vacances et ainsi avoir des activités simples mais belles : aider sa maman, passer du temps avec son papa ainsi que ses frères et sœurs qu'elles ne voient pas souvent dans l'année ; passer du temps avec ses grands-parents et ainsi découvrir un peu plus en détails l'histoire familiale. « *Une vie réelle, calme, apaisante, reposante, refaisante, au lieu de la vie factice, agitée, enfiévrée, fatigante, dispersante qu'elles iront chercher je ne sais où*<sup>4</sup>. »

---

<sup>3</sup> Une note a donc été rédigée à cette occasion avant d'être envoyée à toutes les Prieures de la Province. Cote : FNB 4H1/3.

<sup>4</sup> Extrait de la note (FNB 4H1/3).

18 Juin 1943

Les URSULINES doivent-elles elles-mêmes organiser des CAMPS de VACANCES pour leurs élèves?

A cette question, le CONSEIL PROVINCIAL et les Prieures réunies à Pâques 1943 ont répondu négativement.

Elles s'appuient sur leurs Règles de Clôture (Constitutions et Coutumier), qui ne prévoient pas ces sorties; sur le parag. 4 de la 24<sup>e</sup> Ordonnance du Chapitre Général de 1938 qui leur demande de: "ne jamais sacrifier les exigences de la vie religieuse"; sur les consignes explicites et récentes de Notre Très Révérende Mère Générale: Du 24 Août 1942

"Vie monastique, vie de prière intense d a n s nos cloîtres"....

"Nous sommes personnellement apôtres au monastère; par nos enfants, nous sommes apôtres dans le monde entier. C'est également conforme à nos Règles premières et aux directives présentes de l'Église. En organisant l'Action Catholique, le Pape Pie XII a appelé, non les religieuses, mais les laïques à exercer l'apostolat au milieu du monde. Notre adaptation présente ne paraît être, en éducation, de former nos élèves comme catéchistes et comme apôtres, de manière qu'elles puissent, si elles en sont capables, et si on leur demande, diriger les mouvements d'Action Catholique, ou tout aussi volontiers, être les collaborateurs humbles et dévoués de leurs pasteurs et des directrices d'œuvres..."

"Pour rester dans nos traditions que j'ai étudiées aussi profondément qu'il m'a été possible, nous devrions "enseigner" la Doctrine Chrétienne d a n s nos monastères, et préparer nos élèves à l'enseigner dans le monde. Cette note de formation apostolique marque notre Brûre des ses origines.

"Après tant d'années d'étude, de trépannement d'essais, je crois fermement que nous devons exorciser l'apostolat d a n s nos monastères, et former nos élèves pour l'Action Catholique partout".

Les Révérendes Mères ont pesé les raisons suivantes:

**POUR:** La vague qu'ont actuellement ces sortes de rassemblements de jeunesse; il est peut-être difficile de ne pas suivre le mouvement; si on ne peut s'en abstenir, les enfants seront plus en sécurité avec les Nôtres qu'avec n'importe qui.

**CONTRE:** L'impossibilité pour la plupart des familles de procurer aux enfants un séjour à la mer ou à la campagne, à cause des circonstances. Le camp y supplée; quelques jours ou quelques semaines de vie au grand air sont pour le moins utiles, sinon nécessaires, à l'équilibre des santés.

Le camp peut avoir une certaine valeur éducative: développement de l'initiative, sans travail, esprit de service.

**CONCRETE:** Le camp tailleur, une brèche dans les vacances si nécessaires aux Mères pour se retremper dans la vie régulière, dans la vie de communauté, prendre un repos indispensable après la période scolaire, et entreprendre le travail de la rentrée; des réunions pédagogiques indispensables à notre perfectionnement professionnel, réduisant déjà ces mois de repos d'aînés et de corps.

Le prestige des Mères à sauvegarder. Il paraît difficile que certaines religieuses vivent côte à côte avec les enfants dans la familiarité de l'existence d'un camp, sans qu'elles soient perçues à jour.

à la maison? Une vie réelle, calme, apaisante, reposante, refaisante, au lieu de la vie factice, agitée, enfiévrée, fatigante, dispersante qu'elles iront chercher, je ne sais quel...

Qu'elles aillent à leurs parents le campement sous la tente ou le séjour au oncle X... et qu'elles s'étudient à connaître les divers visages de leur maison, cette maison où elles ne font que passer ce temps d'année scolaire.

Ils leur seraient à la fois et formant, et enfiévrant, et enfiévrant, ces visages divers de leur maison de vacances: visage gai des jours ensoleillés, visage mélancolique des jours de pluie, visage effire des jours de nettoyage, de fabrication de conserves ou de confitures; visage des jours de fête et de couvert, selon les coutumes de l'hospitalité française; visage des jours calmes où il n'est rien...

... cela n'empêcherait pas les promesses, une exhortation, voire même quelques jours de voyage, mois en famille, et avec la perspective, après la rentrée plus ou moins longue, de la joie du chevet qui sent l'écurie, et qui peut appuyer tout ceci d'une plume autorisée, et un article au R.P. Serpillange, "La désertion de l'intérieur". (Voix française, vendredi 5 Juin 1942). Nous prions volontiers cet article à celles qui le désiraient.

**CONCLUSION:** S'il n'est pas possible pour le moment de renoncer aux Camps de vacances pour les élèves des Ursulines, c'est-à-dire avec le désir ardent que ce soit une mesure provisoire, et le souhait non moins ardent que le plus tôt possible ils cessent d'être nous allons en former nos enfants à VOULOIR passer les vacances là où c'est le meilleur, et où ce sera toujours le meilleur: A LA MAISON.

L'avis unanime a été que nous devrions, tout en apprôuvant et en aidant les initiatives des divers mouvements, nous abstenir soigneusement, au moins jusqu'au retour de N.R.F. Mère Générale, d'organiser des camps de vacances.

**II. PARTIE.**

Mais nous devons nous efforcer par tous les moyens:

1° d'assurer à nos enfants, à longueur d'année, dans nos maisons, d'éducation, les avantages qu'on en attend: a) vie saine, et un peu libre, b) habitude de constater, de penser, de juger sagement les choses, non pas au point de vue selon l'Évangile, c) vie selon l'Évangile, d) présence de Dieu cherchée dans la nature, et dans l'intime du cœur (prière, recueillement), e) pratique de la charité, au don de soi aux autres; opposition à l'individualisme et à l'esprit bourgeois.

Créer une atmosphère de prière simple, de joie, de franchise, de cordialité, de vie de famille. Vie en commun au maximum, travail humble et régulier, se faire toute à tous, en obéissant - mais très élevés.

Nous efforcer de mettre nos élèves aux prises avec de réelles difficultés, et leur liberté pour s'exercer.

2° de préparer les vacances: a) au point de vue familial: action sur les parents et sur les enfants; b) au point de vue de l'apostolat esthétique, qui nous demande N.R.F. Mère Générale. En commençant immédiatement, nous pourrions exploiter magnifiquement A.M.D.G. la période de flottement qui risque de se produire au Juin-Juillet. Nous inspirons des idées qui suivront ces lignes.

Extraits de la note de 1943 publiée à la suite du Conseil provincial. Cote : FNB 4H1/3

## B) Les camps chantants

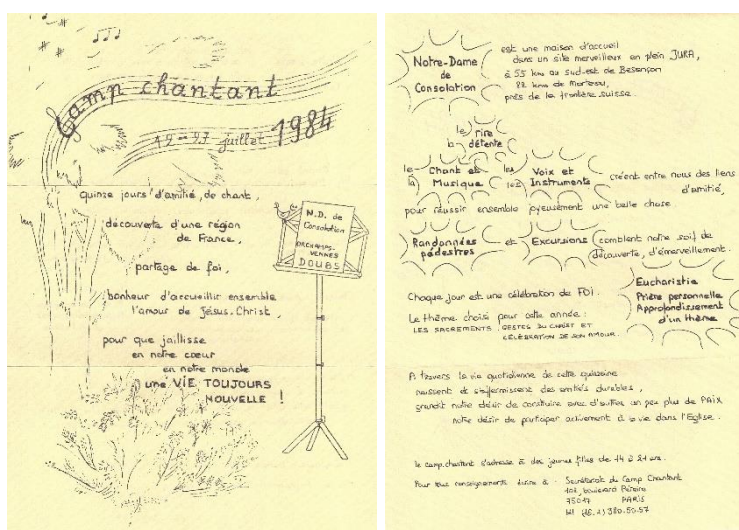
Le premier camp chantant à avoir été organisé par les Ursulines date de 1955 et se déroula à Beaugency. L'objectif de ce camp chantant est d'offrir aux jeunes filles une formation musicale : ceci est rappelé dans les notes que l'on trouve dans les archives de la Province France Nord, qui était à l'origine de cette initiative. Le lieu changeait chaque année et pouvait se situer à n'importe quel endroit en France. Une ou plusieurs excursions étaient prévues afin de permettre aux jeunes filles de visiter les environs. Au niveau du recrutement des jeunes, elles étaient issues des différents pensionnats, toutes provinces confondues. Chaque jeune remplissait une fiche de renseignements que la Prieure de la communauté envoyait ensuite à la Provinciale. Cela permet de sélectionner les campeuses car il faut avoir un minimum de connaissances et de goût pour la musique et le chant. En effet, les Ursulines se sont aperçues au fil du temps, que le recrutement des jeunes joue un rôle essentiel dans le bon déroulement du camp. En moyenne, on compte autour des 60-65 jeunes présentes dans les camps. L'organisation des camps est bien documentée avec des notes préliminaires ainsi que des bilans qui étaient réalisés à chaque fin de camp. Cela permet ainsi aux Ursulines de modifier au fur et à mesure ce qui ne va pas ou de conserver les éléments positifs. Monsieur l'Abbé Bihan, issu de l'Institut Catholique de Paris et spécialisé en chant grégorien à l'École de musique sacrée, était là pour aider à l'encadrement et permettre aux jeunes filles d'avoir les sacrements et des enseignements spirituels. Cela permettait ainsi d'avoir à la fois une formation musicale et spirituelle complète.

Pour aider dans la tâche d'encadrement, des chefs d'équipe étaient désignés pour encadrer les campeuses. On ne peut s'empêcher de faire le lien avec les dizainières telles qu'elles sont décrites

dans les règlements du XVII<sup>e</sup> siècle. Une dizainière était responsable de sa dizaine et faisait en quelque sorte le lien entre les religieuses et les élèves : cela permettait aux Ursulines de déléguer une partie du travail et d'enseigner aux plus grandes le sens des responsabilités. Ici, dans les camps chantants, chaque chef d'équipe est responsable de ses équipières mais aussi du bon déroulement des activités d'équipe. En effet, les chefs d'équipe doivent veiller à ce que le silence soit respecté surtout lors du coucher, faire respecter les services et veiller à ce que les équipières se tiennent bien à table. Mais parmi les responsabilités que le chef d'équipe doit exercer<sup>5</sup>, l'une d'elles attire notre attention : « être attentive et maternelle, dès le début, car les heures de « cafard » sont plus fréquentes au début. » On retrouve ici un des traits essentiels de la spiritualité de sainte Angèle : l'attention à chaque personne. Cela est particulièrement marquant dans le *Testament*, où sainte Angèle développe l'idée de maternité spirituelle des matrones envers les vierges de la Compagnie : « Ensuite, je vous supplie de bien vouloir prendre en considération et tenir gravées dans votre esprit et dans votre cœur toutes vos filles une à une ; non seulement leurs noms, mais aussi leur condition et leur tempérament et leur situation et tout ce qui les concerne<sup>6</sup>. »

Cette œuvre est un défi pour les Ursulines parce qu'il faut organiser beaucoup de choses en amont : organisation du transport, réservation des excursions, sélection des enfants à partir des fiches envoyées par les communautés etc. De plus, il faut être suffisamment présente pour chaque campeuse pendant le camp, et surtout s'adapter au rythme, qui est complètement différent de celui qu'elles ont l'habitude d'avoir en communauté. Il faut aussi rappeler qu'à cette période, au moins de 1955 jusqu'au milieu des années 1960, les Ursulines étaient encore des moniales avec la clôture. Cela implique donc une réelle adaptation lorsqu'elles sortaient pour différents apostolats.

Ces camps chantants se déroulent ainsi de 1955 jusqu'en 1987 au moins. Après 1987, pas d'autres archives ne nous sont parvenues pour témoigner de la continuité de l'œuvre ou non. Malgré le changement de liturgie provoqué par le concile Vatican II (1962-1969), les camps chantants ont continué à avoir lieu et à partir des années 1970, des tracts étaient produits pour en distribuer dans les différents établissements. En 1980, un fonds d'entraide a même été mis en place par les Ursulines pour permettre aux familles n'ayant pas les moyens suffisants d'inscrire leur enfant. Dans les années 1970, une note dresse un bilan des camps chantants. Il en ressort les apports positifs en termes de formation non seulement musicale mais aussi spirituelle, morale et liturgique. Le tout se déroule dans un climat d'amitié bienveillante et fraternelle.



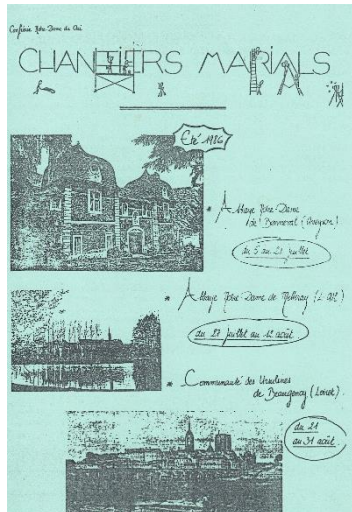
Tract du camp chantant de 1984.

<sup>5</sup> Une note dans les archives de la Province France Nord explique le rôle et les missions des chefs d'équipe.

<sup>6</sup> *Testament*, deuxième legs.

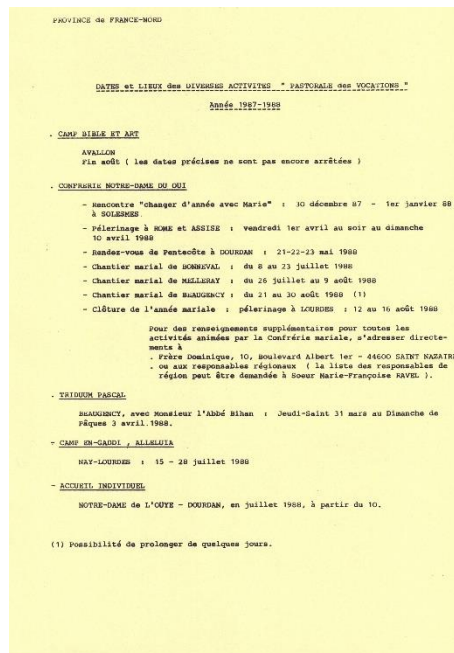
### C) Les autres camps

D'autres camps sont organisés par les Ursulines en parallèle aux camps chantants. À la différence de ces derniers, les autres camps s'inscrivent dans la pastorale des vocations. Cela consiste à aider les jeunes filles à découvrir leur vocation, ce à quoi Dieu les appelle. Par exemple, les chantiers marials, organisés avec la Confrérie Notre-Dame du Oui.



Tracts pour les chantiers marials de 1986.

Mais cela peut prendre d'autres formes. On le voit sur le document ci-dessous qui donne une liste des activités pour l'année 1987-1988.



Après ces différentes expériences auprès des jeunes filles dans le cadre des vacances scolaires, une autre œuvre apostolique a été mise en place par les Ursulines au début du XXI<sup>e</sup> siècle : SEM'jeunes.

### III- Dans la continuité des œuvres apostoliques : SEM'jeunes

Ce Service d'Éducation dans l'esprit Méricien a été mis en place en 2006 à l'initiative des trois provinces françaises. L'objectif est avant tout la croissance humaine et spirituelle des jeunes à partir de cinq pôles qui sont détaillés dans les différents documents de l'association que nous retrouvons dans les archives :

- Solidarité en France et à l'étranger.
- Animation.
- Sessions de formation.
- Prière et Foi.
- Vocations.



Cette œuvre est mixte, elle s'adresse à toutes les personnes de 5 à 35 ans, de toutes classes sociales, origine géographique et religions. Pour participer, les intéressés envoient leurs candidatures à la responsable de l'association. Cette démarche concerne surtout les jeunes souhaitant effectuer une mission humanitaire à l'étranger. Toutes les candidatures ne sont pas sélectionnées puisque comme c'était le cas pour les camps chantants, il est important que la personne soit bien en phase avec l'œuvre à laquelle elle s'inscrit pour que tout se passe dans de bonnes conditions. En parallèle aux différentes activités, les Ursulines créent du lien en publiant régulièrement un bulletin de nouvelles. Dans ce bulletin, une sœur est présentée et lorsque certains jeunes sont à l'étranger, ils envoient des lettres de nouvelles que les autres membres de l'association reçoivent.

Finalement, cette œuvre entre bien dans la tradition éducative méricienne puisqu'elle a comme objectif de transmettre l'esprit de sainte Angèle. De plus, elle s'inscrit dans ce que les Ursulines avaient déjà commencé à mettre en place à savoir les différents camps dans toute la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

\*\*\*\*

En définitive, les œuvres apostoliques en dehors du cadre scolaire constituent une évolution de l'apostolat des Ursulines. Mais il n'en demeure pas moins qu'elles s'inscrivent dans la tradition éducative méricienne, à savoir d'enseigner aux jeunes filles la Foi catholique tout en vivant l'esprit de sainte Angèle. Les différentes œuvres mises en place au XX<sup>e</sup> puis au XXI<sup>e</sup> siècle témoignent ainsi de la volonté des Ursulines de rester fidèles à leur charisme et de le transmettre quelles que soient les circonstances. Mais les Ursulines ont d'autres activités apostoliques auprès des jeunes en plus de celles qui sont présentées ici. Par exemple, les camps « Évangile », les retraites de 3 jours pour les élèves de terminale, l'accompagnement à des rassemblements d'Église comme le Frat, Taizé, les pèlerinages à Lourdes, à Jérusalem, les échanges internationaux, la participation aux JMJ<sup>7</sup> etc. Ainsi, les Ursulines

---

<sup>7</sup> Journées Mondiales de la Jeunesse.

suivent une des paroles de sainte Angèle : « *Agissez, remuez-vous, croyez, faites des efforts, espérez, criez vers Lui de tout votre cœur ; et sans aucun doute vous verrez des choses admirables si vous orientez tout vers la louange et la gloire de sa majesté et vers le bien des âmes*<sup>8</sup>. »

Anne-Sophie DELANNOY

Archiviste des Ursulines de France

Juillet 2022.

**Bibliographie :**

- Sœur Marie-Bénédicte RIO, *Histoire et spiritualité des Ursulines*, Rome, 1989-1990.
- Mère Marie de Chantal GUEUDRE, *Histoire de l'Ordre des Ursulines*, éditions Saint-Paul, Paris, 1957-1960.
- [Tradition éducative \(XVIIe-XXe\) - Archives des Ursulines de l'Union Romaine \(archives-ursulines.fr\)](http://archives-ursulines.fr)

---

<sup>8</sup> Avis, Prologue.